

● ● ● | En pratique

L'équipe mobile psychiatrique adulte du Pôle Nord fait partie de l'organisation du service public sectorisé en psychiatrie.

L'équipe mobile est rattachée au Centre Hospitalier Henri Guérin de Pierrefeu du Var, établissement de santé public.



CENTRE HOSPITALIER
HENRI GUERIN
Pierrefeu

● ● ● | Secteur d'intervention



Secteur G06 et G09 (Pôle Nord)

PEC/DOC-009



Equipe Mobile Psychiatrique Adulte – Pôle Nord



Horaires d'ouvertures
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 16h30

En cas d'urgence contacter le ☎️ 15
ou présentez vous aux urgences de
l'hôpital de Brignoles

Téléphone : 04.94.59.27.01
07.88.85.85.44
Email : ema.nord@ch-pierrefeu.fr

Adresse :
823 Boulevard Bernard Long
ZI Les Consacs
83170 BRIGNOLES

● ● ● | Présentation

Public concerné :

Personnes âgées de 18 à 65 ans présentant des troubles psychologiques et/ou des troubles psychiatriques.

Composition de l'équipe :



Psychiatre de l'équipe mobile :

Dr AUDRIN Isabelle

Equipe pluridisciplinaire :

- ◆ Psychiatre
- ◆ Cadre de santé
- ◆ Psychologue
- ◆ Infirmier
- ◆ Assistant social

● ● ● | Missions

- ◆ Répondre rapidement à une situation préoccupante par le travail en réseau
- ◆ Accompagner vers le soin des personnes en rupture de soins
- ◆ Orienter vers le soin des personnes qui n'ont jamais été prises en charge
- ◆ Maintenir les personnes au domicile en évitant l'hospitalisation
- ◆ Prévenir les situations de crises
- ◆ Faciliter les démarches pour mettre en place une hospitalisation si cela est nécessaire
- ◆ Informer et conseiller les différents organismes aux problématiques rencontrées

Objectifs :

- ◆ Évaluation clinique
- ◆ Orientation
- ◆ Établir un parcours de soins adapté

● ● ● | Fonctionnement

Mode de prise en charge :

L'équipe mobile Adulte intervient directement au domicile de la personne ou sur les structures demandeuses.

Seuls les rendez-vous avec le médecin psychiatre se font sur site.

Modalités d'interventions :

L'équipe mobile Adulte intervient, sur des personnes âgées de 18 ans à 65 ans, à la demande

- ◆ Des CCAS, des mairies
- ◆ Des médecins traitants
- ◆ Des établissements scolaires
- ◆ Des centres médicaux sociaux
- ◆ Des travailleurs sociaux
- ◆ Des familles, de l'entourage